



Réseau Régional des PAT

Fiche de capitalisation - SOUS-PLENIERE INSTITUTIONNELS
Animé par : Nathalie Colin (DRAAF) et Frédéric Wallet (INRAE)

1 – Tour de table et présentation du déroulé de l’atelier :



Objectif : démarrer une dynamique de réseau entre institutionnels, identifier et échanger sur les dispositifs qui pourraient soutenir les PAT en Région ?

L’atelier démarre par une présentation de Nathalie Colin sur ce qu’est le dispositif des Projets alimentaires de Territoire et les axes thématiques abordés. Les échanges sur la fin des financements du plan de relance n’ont pas permis de dérouler la présentation initialement prévue. Les échanges ont cependant été très riches et on permet d’identifier les enjeux suivants :

L’absence de financement dédié des PAT peut être considérée comme une contrainte complémentaire, exigeante en veille et en savoir-faire pour le montage de réponse aux appels à projet, induire une approche en silo des actions et être chronophage en termes de suivi des dispositifs. Mais elle peut aussi constituer une double opportunité : (i) **élargir le champ thématique de déploiement des PAT** au-delà de leur volet strictement lié à la structuration de l’offre alimentaire ; (ii) **articuler la stratégie alimentaire du territoire aux autres enjeux et dispositifs d’intervention.**

➔ Ces deux axes passent nécessairement par une réflexion sur des modalités **d’élargissement et de renforcement des dispositifs de gouvernance** des PAT.

Afin d’apporter une solution adaptée dans un contexte d’absence de financement explicitement dédié aux PAT, il y a nécessité d’inverser le regard, c’est-à-dire de repartir des besoins/attentes des territoires, au lieu de partir des dispositifs d’intervention portés par les différents organismes offrant des financements. Cela nécessite un renforcement de l’interconnaissance entre organisme à la fois pour être à même de savoir ce qui est financé par les autres institutions mais aussi à travers la connaissance

des personnes ressources à contacter au sein de ces organismes. Des outils doivent ainsi être développés :

- **Réaliser une cartographie / annuaire des référents sur la thématique des PAT** au sein des différentes institutions ou agences de l'Etat à l'échelle régionale et départementale.

Pour les porteurs de PAT, il existe une diversité de dispositifs et de thématiques souvent mal connus. Afin de renforcer cette connaissance, une réflexion sur des outils facilitant la mise en réseau de ces dispositifs pourrait être engagée. Voici ce qui a été évoqué :

- Créer un **panorama des aides mobilisables** pour les projets alimentaires de territoire,

Les plateformes peuvent s'avérer utiles pour mettre à disposition des animateurs de PAT des informations sur les dispositifs de financement, mais sont généralement jugées insuffisantes. A titre d'exemple, la plateforme <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/> existe mais encore faut-il qu'elle soit complétée par les financeurs.

Un besoin d'accompagnement est souligné, passant par des chargés de mission qui vont être en mesure d'aider les porteurs de projet PAT à construire leur dossier de demande d'aide. Cet aspect interroge également la question des échelles d'intervention, notamment à travers la complémentarité entre le niveau régional et un appui de proximité.

- Développer un **appui ou un premier accueil sur l'ingénierie financière des PAT** par les Maisons de la région ou les DDT,

L'amélioration de l'efficacité du système d'aides suppose également une réflexion sur la complémentarité des dispositifs de financement. Deux axes semblent devoir être favorisés par les financeurs : (i) privilégier les cofinancements afin de concentrer les moyens sur des opérations structurantes, (ii) identifier les domaines sur lesquels existe un déficit de moyens financiers.

- Mettre en place un **comité des financeurs** afin de se positionner sur le financement de projets des PAT
- Créer un **forum des financeurs avec une rencontre entre PAT et leurs financeurs** sur le même modèle de ce qu'il existe sur la Bio. Cela permettrait également de montrer que le soutien peut être d'autre ordre qu'uniquement financier.

Il conviendrait également de mener une réflexion sur les régimes d'aide. Cela pourrait notamment permettre de répondre à une question récurrente des PAT qui est celle du financement de l'animation. Ainsi, l'identification claire d'une ligne de financement de l'animation dans les appels à projets serait à favoriser.

- Le **régime notifié d'aide à la coopération dans le secteur agricole** permet une intensité d'aides publiques de 100% et serait facilement mobilisable par les PAT (Art. 32)

Le financement des PAT via une diversité de sources budgétaires suppose de laisser aux animateurs des territoires un temps de réponse suffisant lors des appels à projets. Une temporalité adaptée doit leur permettre de bien penser l'insertion d'un nouveau financement par rapport à l'ensemble de leur programme d'action, mais aussi de renforcer l'implication des élus et des parties prenantes.

